Image not found or type unknown

CHANGEMENT DE NOM DE MA FILLE

Par **celclo**, le **27/06/2010** à **16:07**

Je viens de constater en recevant les bulletins scolaires de ma fille que je n'ai pas vu depuis 8 ans car je ne savais plus ou elle était (sa mère déménageant sans arrêt) que désormais elle porte le prénom, le nom de sa mère, et celui de sa naissance en l'occurence le mien inscrit sur le livret de famille.
J'ai l'autorité parentale conjointe avec mon ex épouse et jamais je n'ai été contacté pour que le nom de ma fille soit modifié.
Est-ce légal ? peux-t-on adjoindre et mettre en premier le nom de sa mère sans mon autorisation.
L'école me précise qu'elle a autre chose à faire que de me dire sur quelle document officiel elle a inscrit ma fille dans l'établissement et que cela ne la concerne pas en me raccrochant le tél. au nez.
comment puis-je avoir avec certitude si ma fille a désormais changer de nom ou pas.
Merci de votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés